

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**29 SEPTEMBRE 2016**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Exposition « l'Escamoteur  
et la magie » - demande de  
subventions auprès de la  
DRAC**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 septembre 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 30 septembre 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 29 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame TEA à Madame de CIDRAC  
Madame CLECH à Monsieur LAMY  
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

**Secrétaire de séance :**

Monsieur JOLY

**N° DE DOSSIER** : 16 G 08

**OBJET** : EXPOSITION « L'ESCAMOTEUR ET LA MAGIE » - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA D.R.A.C

**RAPPORTEUR** : Madame ADAM

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

A l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jérôme Bosch, la Ville de Saint-Germain-en-Laye organise une exposition temporaire autour de *L'Escamoteur* dans l'espace Paul et André VERA du 16 novembre au 31 décembre 2016.

Cette exposition portera sur l'iconographie de ce tableau et sur la représentation proprement dite du jeu des gobelets, l'un des premiers modèles de magie.

Cette thématique attractive tirée de la vie quotidienne placera au cœur de ce projet un large public grâce à des animations diversifiées organisées dans l'exposition et au sein des équipements et associations culturels de la Ville.

Le coût total estimé de cette opération s'élève à environ 30 000 € T.T.C.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) subventionne ce type d'opération à hauteur de 20% soit 6 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au taux maximum auprès de la DRAC.

Par ailleurs, une plaquette de présentation de l'exposition sera proposée au tarif de 6 €. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le tarif de cette plaquette.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 6 000 € auprès de la Direction Régionales des Affaires Culturelles dans le cadre de l'exposition temporaire « l'Escamoteur et la magie » qui se tiendra à l'espace Paul et André VERA du 16 novembre au 31 décembre 2016 et à signer tous les documents s'y rapportant,

FIXE le tarif de la plaquette de présentation de cette exposition à 6 €.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye